

# Responsabilité sociale des entreprises

*Compte rendu de la rencontre « Autour d'un verre » du 16 juin 2008*

*Rapporté par Alain Coulon  
Secrétaire d'ADELI*

*Le 8 décembre 2006, nous avons prolongé notre Assemblée générale par une conférence, animée par Ludovic Caussin, intitulée « Développement durable et systèmes d'information »<sup>1</sup>.*

*Le 16 juin 2008, ADELI accueille Mérylle Aubrun, animatrice d'actions régionales « Développement durable et Management environnemental » à la Direction Île de France de l'AFNOR.*

*Après une présentation des différentes actions normatives en cours, les participants ont fait part de leurs interrogations et de leurs commentaires quant à la mise en pratique de ces lignes directrices pour la responsabilité sociale des entreprises.*

## Exposé préliminaire

### Rappel des concepts du développement durable

La responsabilité sociale des entreprises s'exprime dans le cadre du développement durable.

Cette nouvelle approche vise à atteindre et à maintenir, grâce à une gouvernance participative, une harmonie entre trois axes :

- contraintes de la compétition économique : le profit nécessaire à l'investissement ;
- respect des valeurs humaines : les conditions de travail du personnel ;
- protection de l'environnement : la sauvegarde de la planète.

Un développement qui associe l'économique et le social est équitable.

Un développement qui associe l'économique et l'environnemental est viable.

Un développement qui associe le social et l'environnemental est vivable.

Un développement équitable, viable et vivable est réputé durable.

La RSE (responsabilité sociale des entreprises) qui place l'homme au centre des préoccupations des organisations, contribue au développement durable.

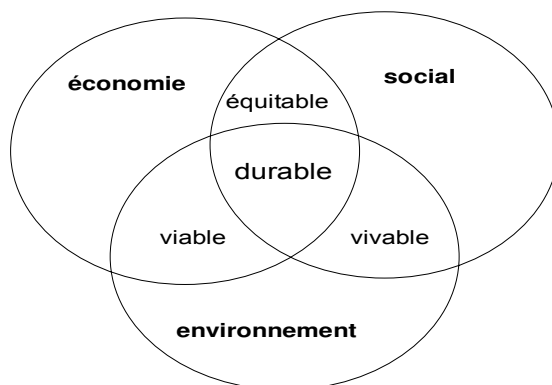


Fig. 1 : - Intersection des pôles de développement

<sup>1</sup> Compte rendu dans la Lettre n° 66 – Hiver 2007

La RSE est reconnue par un livre vert de l'Union européenne.

## SD 21000

Le nom de ce guide normatif, publié par l'AFNOR en mai 2003, est facile à retenir : SD comme Sustainable Development (version anglaise du développement durable) et 21000 comme 21<sup>ème</sup> siècle !

Ce guide, destiné aux entreprises de toutes tailles et de tous secteurs, résulte des travaux d'un groupe, lancé en 2000 par une initiative des entreprises de la commission environnement de l'AFNOR.

Ce guide est complété par un référentiel des méthodes de hiérarchisation des enjeux et des parties intéressées (parties prenantes) suivant leur implication dans la démarche.

### **Agir localement penser globalement**

L'AFNOR a accompagné deux cents entreprises dans une démarche issue de ce guide : établissement d'un diagnostic sur le développement durable et construction d'un plan d'actions qui en englobe les divers aspects.

La constitution de réseaux a facilité ces opérations collectives.

## Les Outils

### **AFAQ 1000 NR**

C'est une cotation sur 1000 points qui permet d'évaluer la stratégie développement durable de l'entreprise ; ses performances économiques, son équité sociale et sa préservation de l'environnement.

Il ne s'agit pas d'atteindre le maximum mais d'engager un processus d'amélioration afin de valoriser la reconnaissance de l'entreprise auprès des parties intéressées : clients, fournisseurs, acteurs, collaborateurs.

### **VIGEO**

L'agence de notation VIGEO propose des outils de mise en œuvre en positionnant l'entreprise sur une échelle à 4 niveaux d'engagement : non tangible, amorcé, probant, avancé.

## L'ISO 26 000

Cette future norme internationale traitera de la responsabilité sociale (on dit aussi sociétale) des organisations. Le terme « organisation » plus large que le terme « entreprise » englobe les administrations, les collectivités, les associations.

L'originalité de cette norme repose sur deux facteurs innovants :

- la promotion des enjeux sociétaux et environnementaux aux côtés des enjeux économiques ;
- la contribution de toutes les parties prenantes à sa confection.

La publication de cette norme internationale, à laquelle participent 80 pays, est actuellement programmée pour fin 2010. Une première trame sera diffusée en octobre 2008.

Sa rédaction appelle un consensus entre les différentes parties prenantes concernées : industries, gouvernements, syndicats, organisations non gouvernementales, associations de consommateurs, universitaires, professionnels de l'audit.

Chaque pays est représenté par un groupe de 7 membres. De plus, dans la plupart des pays il existe un comité miroir : Mérylle Aubrun participe à la Commission Miroir française, riche de 110 membres, qui se réunit tous les deux mois.

La norme est une approche volontariste, assistée par des outils ; la réglementation est une contrainte légale que l'on ne peut enfreindre sans s'exposer à des sanctions. De plus, une certification apprécie la qualité du système de management sans se prononcer sur les résultats ; or l'entreprise peut disposer d'un système de management conforme aux exigences, sans pour autant fournir des performances satisfaisantes.

Pour ces deux raisons :

- primauté des réglementations légales applicables sur les différents territoires ;
- absence de parallélisme entre la qualité du système de management et la qualité des résultats ;

cette norme préconisera des recommandations mais ne donnera pas lieu à certification.

## Débat avec la salle

---

Des riches échanges qui se sont déroulés pendant une heure et demie, nous avons extrait quelques thèmes chers aux participants.

### **Rôle des certifications**

Les participants évoquent les effets pervers d'une certification trop souvent considérée par l'entreprise comme un argument commercial

La salle souligne la position inconfortable des certificateurs, eux aussi, soumis aux contraintes du développement durable : atteindre leurs propres objectifs économiques tout en respectant une éthique.

### **Coût des normes**

La salle regrette l'aspect dissuasif du coût des normes diffusées par l'AFNOR. La subvention du Ministère de l'Industrie est en baisse régulière, ce qui oblige cet organisme à trouver des ressources complémentaires.

On admet de payer quelques dizaines d'euros pour un exemplaire d'une norme récente dont on veut avoir la primeur ; en revanche, il n'est pas logique de

devoir déboursier la même somme pour un document, déjà amorti, en fin de vie.

La situation est différente dans d'autres pays, tels le Japon et les États-Unis, où les gouvernements soutiennent les actions de normalisation.

### Démarche citoyenne de l'entreprise

Certains participants signalent l'existence d'un ouvrage de 110 pages, disponible auprès des Chambres de Commerce et d'Industrie « Concevoir et piloter une démarche citoyenne dans l'entreprise : enjeux, stratégies, méthodologies ».

### Localisation des normes

Bien que le corps d'une norme internationale soit le même dans tous les pays, les traductions et les adaptations aux contextes locaux (contraintes réglementaires spécifiques, usages culturels, typologie des organisations) conduisent à des variantes.

### Retours d'expériences

Les actions d'accompagnement ont mis en œuvre quelques axes de progrès. Dans des bassins d'emploi, on a pu établir des complémentarités entre entreprises : les déchets d'une entreprise deviennent la matière première d'une autre (combustible).

### La fracture Nord-Sud

Les organisations de normalisation préconisent la direction binomiale des groupes : un vice président d'un pays en voie de développement assiste un président d'un pays industrialisé. Les réunions se tiennent dans les pays du Sud pour économiser les frais de déplacement.

### La dénonciation éthique

Certains pays seraient enclins à encourager la dénonciation, par leurs citoyens, des pratiques nuisibles au développement durable. Dans d'autres pays, comme la France, la pratique de la délation évoque des souvenirs peu valorisants.

## Sensibilisation

---

Les organisations internationales (ONU) et les gouvernements prennent conscience de l'importance croissante du développement durable. Le Vatican envisagerait de compléter la liste des péchés capitaux en y incluant les atteintes à l'environnement. Le développement durable est un thème porteur, véhiculé par les médias qui répercutent les préoccupations des dirigeants des entreprises et des gouvernements.

Le progrès du développement durable passe par une mobilisation des acteurs des organisations.

- trop d'entreprises sont encore soumises aux exigences de rentabilité à court terme ;
- les questionnaires transmis par les clients sont souvent remplis avec désinvolture ;
- la fonction publique qui choisit le devis le moins-disant ne donne pas l'exemple ;
- en revanche, la hausse des produits pétroliers s'avère un facteur d'évolution écologique.

Le système éducatif français est encore trop peu perméable aux aspects concrets du développement durable.

Ceux qui seront convaincus de l'intérêt du développement durable (qui n'est pas antagonisme avec une recherche de profit) prendront un temps d'avance.

## Et la pensée durable ?

---

Échauffé par cette soirée de réflexions d'un haut niveau, l'un des participants a lancé l'idée d'une « pensée durable ».

La réunion s'est terminée sur cet appel à un vaste débat philosophique riche de promesses ! ▲

***a\_coulon@club-internet.fr***  
***merylle.aubrun@afnor.org***

---

### Sites à visiter (juin 2008)

---

<a href="http://www.gri.org">www.gri.org</a>	Global Reporting Initiative
<a href="http://www.afci.cci.fr">www.afci.cci.fr</a>	Assemblée des Chambres de Commerce et d'Industrie
<a href="http://www.orse.org">www.orse.org</a>	Observatoire de la responsabilité sociétale des entreprises
<a href="http://www.vigeo.com">www.vigeo.com</a>	Agence de Notation
<a href="http://www.cjd.net">www.cjd.net</a>	Centre des Jeunes Dirigeants
<a href="http://www.proreseaux.com">www.proreseaux.com</a>	APR2 entreprise de recyclage de matériels informatiques